

Contenu du dossier d'enquête publique

Note de présentation

La note de présentation explicite l'objet de la modification n°1 du PLU des Pieux, les modalités de l'enquête publique et le cadre réglementaire applicable. Elle précise également la place de cette enquête dans la procédure administrative, en conformité avec le Code de l'urbanisme et le Code de l'environnement.

Pièces techniques

Le dossier « pièces techniques » comprend la notice de présentation et l'évaluation environnementale. Ces documents exposent les justifications de la modification n°1, ses objectifs d'aménagement et les mesures prises pour en limiter les incidences sur l'environnement.

Documents modifiés

Le dossier « documents modifiés » comprend les pièces opposables du PLU telles qu'amendées dans le cadre de la modification n°1. Il intègre le règlement littéral, l'orientation d'aménagement et de programmation (OAP), le règlement graphique et le document spécifique L.111-8 du Code de l'urbanisme.

Actes administratifs

Le dossier « actes administratifs » comprend les délibérations en lien avec la modification n°1 du PLU. Ces documents attestent du respect des étapes réglementaires clés encadrant la procédure.

Avis des personnes publiques associées (PPA) et de la MRAE + mémoire en réponse

Le dossier « avis des PPA » regroupe les retours des personnes publiques associées sur la modification n°1 du PLU, ainsi que l'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAE). Il comporte également le mémoire en réponse aux différents avis, rédigé par la communauté d'agglomération du cotentin.